

Dupessey Serge

Thonon 07/12/2014

Président des Amis de la Nature Thonon-Chablais

Monsieur le Sous-Préfet de Thonon ,

Les Amis de la Nature , association fondée en 1936 à Thonon ,est affiliée à la FUTAN (France 1905) , elle-même intégrée à L' IAN (1885) .

L'Internationale des Amis de la Nature est membre du Ten Green (dix associations agréées par l' UE pour représenter la défense de l'environnement à Bruxelles) .

Nos statuts précisent les buts de la section :

Article 9 « la mise en œuvre des actions indispensables à la protection et la défense de l'environnement ,la poursuite des efforts en faveur d'un développement durable et la participation aux commissions existantes dans le domaine de l'environnement .

C'est pourquoi , mandaté par les 362 membres de notre section , j' exprime nos craintes devant le vide juridique provoqué par l'arrêté du tribunal administratif, ouvrant la voie à la pratique du jet-ski et autres véhicules motorisés sur le lac Léman .

Depuis quelques années , il apparaît que la société a pris conscience des menaces environnementales que génèrent nos modes de vie . Les sommets internationaux (Tokyo , Copenhague et bientôt Paris) essaient de mettre en place des mesures de sauvegarde pour les générations à venir.

Notre propre région que l'on a longtemps crue à l'abri des nuisances environnementales est aujourd'hui impactée par la pollution atmosphérique (voir carte des pollutions vallée de l'Arve ,Genevoix et Chablais)

Cette pratique « sportive » va à l'encontre des perspectives de réduction des rejets de gaz (réchauffement climatique, pollution) , de nuisances sonores et de pillage des ressources de ce monde clos qu'est notre planète et de la sauvegarde de la biodiversité .

Le modernisme n'est pas du côté des adeptes d'activité « bling-bling » : il y a d'autres moyens de provoquer des montées d'adrénaline !

L'aspect économique est illusoire : l'image d'une région protégée , proche des valeurs de la nature , est un argument touristique qui apporte plus de perspectives d'activité que la pratique du jet-ski .

C'est d'ailleurs l'un des thèmes développé par les agences de tourisme de notre région .

Quant à nous , nous continuerons à promouvoir des activités de randonnées de montagne ou de littoral lémanique , qui sont en accord avec notre vision de la société future faite de solidarité ,de respect d'autrui , de dépassement de soi et de respect de la nature.

Nos actions d'initiation , de vulgarisation et de formation sur les thèmes de l'environnement vont dans ce sens .

Loin d'une idéologie libérale-libertaire qui donne des droits sans limite aux individus au détriment des intérêts de l'ensemble de la société , nous continuerons de promouvoir la liberté de chacun dans le respect de celle des autres.

Ce débats sur l'activité de ce sport n'est pas anecdotique mais est un symbole d'un débat de société .

C'est pourquoi , Monsieur le Sous-Préfet , nous soutiendrons toute initiative du représentant de l'Etat ,visant à encadrer cette activité nautique afin d'en limiter les nuisances.

S Dupessey Président des Amis de la Nature

